

DINANT CÔTÉ VILLE, CÔTÉ CHAMPS

AOÛT 2020
BIMESTRIEL N141

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES - © Lennart Pagel



Dinant
LA VOIX-CUIVRE

Etc LEMINEUR & FILS

CHALEUR & BIEN-ÊTRE

POELERIE | FOYERS | INSERTS
PLACEMENTS | DÉPANNAGES | TUBAGE CHEMINÉES | ENTRETIENS
BAINS NORDIQUES | JACUZZIS | CABINES INFRAROUGES



INSERT PELLETS
RUKA

stuv

Découvrez nos autres modèles en showroom



DIMENSION ONE SPAS



HEALTH MATE

Zoning de la Voie Cuivrée, 33 - 5503 SORINNES (Dinant)
082 22 35 16 - www.lemineur.be

SAXOPHONE EN CHOCOLAT
EN COLLABORATION AVEC
LE CHOCOLATIER ETIENNE BOUVIER



CHOCOLATERIE ARTISANALE
CONCEPT BAR - TEA ROOM
BISCUITERIE - ANNIVERSAIRES
ATELIERS ENFANTS & ADULTES

Rue Grande, 59 - 5500 DINANT
082/40.09.31
info@latelierochocolat.be



WWW.LATELIEROCHOCOLAT.BE
f /LATELIEROCHOCOLAT

DE BONHOMME Assurances



DEPUIS 1960

Assurances de BONHOMME

Hugues de Bonhome
COURTIER EN ASSURANCES indépendant
TEL. 082/22 34 63 - 22 65 31
assurances@debonhome.be

N° entreprise : 0855.064.995 - 0722.171.334
FSMA:014427A

Rue A. Sodar 2
5500 DINANT
www.debonhome.be



Mesdames, Messieurs,
Chères Dinantaises,
Chers Dinantais,

Dinant, tout en haut de l’affiche touristique en Belgique

Il n’est sans doute guère besoin de redire ici combien la pandémie qui touche actuellement la planète entière affecte le quotidien de chacun.e d’entre nous. Santé, activité professionnelle, finances, relations familiales et sociales... Tant de ces domaines qui font notre vie de tous les jours sont impactés avec plus ou moins d’intensité, plus ou moins de gravité, plus ou moins de conséquences.

Du fond du cœur, nous formulons le vœu que chacune.e d’entre vous soit en tout cas le plus épargné possible. Soyez-en assuré.e.s, dans la mesure de ses compétences et de ses possibilités, la Ville de Dinant, c’est notre volonté, se veut à vos côtés pour traverser la crise qui, malheureusement, se prolonge.

Ainsi par exemple, nous avons récemment proposé au Conseil communal, qui l’a approuvé à l’unanimité, un nouvel effort budgétaire de 150.000 €. Celui-ci nous permet de travailler en ce moment à la mise en œuvre d’une aide financière substantielle à tout citoyen qui aura connu une

réduction de ses revenus professionnels en raison de la crise du coronavirus. Restez donc attentif. ve.s au site internet dinant.be et à la page Facebook officielle de la Ville, qui vous informeront dès que les modalités concrètes pour obtenir cette aide seront arrêtées.

Cette action en préparation fait suite à de nombreuses autres mesures initiées depuis l’annonce du confinement, dont celles qui ont visé le tissu économique local, commercial notamment. Au sein de celui-ci, le secteur horeca figure parmi les premières victimes. On ne peut donc que se réjouir de voir la saison estivale se dérouler fort favorablement pour lui. Si les rentrées financières ne permettront sans doute pas de rattraper le retard engendré par le confinement, l’espoir est nourri de voir l’écart se réduire le plus possible.

Si elle nécessite, c’est vrai, une vigilance de tous les instants sur le plan de la sécurité sanitaire, l’affluence de touristes et promeneurs générée par l’attrait de notre magnifique commune et de son centre-ville constitue évidemment LE facteur qui, avec la météo favorable et le dynamisme de nos commerçants, génère ces recettes presque inespérées. A l’heure où les Belges choisissent majoritaire-

ment de passer leurs vacances au pays, Dinant rappelle, s’il le fallait encore, qu’elle est un des bijoux touristiques de la couronne de notre royaume.

Il n’est qu’à voir le nombre d’apparitions de notre cité, en quelques semaines à peine, sur les chaînes de télé nationales pour en trouver une preuve supplémentaire : la citadelle comme prestigieux écrin de l’un des cinq concerts officiels du 21 juillet, nos bords de Meuse bien en vue dans la campagne télévisuelle de promotion touristique Visit Wallonia, Dinant comme décors de plusieurs jingles publicitaires, la citadelle, elle encore, comme Perle d’été du journal télévisé, la Maison de Monsieur Sax et la Maison de la Pataphonie comme autant d’étapes de la séquence Mes vacances au musée...

Peut-être ne sommes-nous parfois pas encore assez conscients du cadre exceptionnel dans lequel nous vivons... Et si cette année si négative à bien des égards n’a que de rares vertus, convenons que l’une d’entre elles est sans doute de nous rappeler d’être fier.e.s d’être Dinantais.e.s !

Le collège communal



Sommaire

Edito..... 3
 Economie..... 4
 Etudiants 6
 Culture..... 7
 Enseignement..... 12
 Lire et écrire 13
 Patrimoine..... 14
 Environnement..... 16
 Cérémonies 21
 Marché artisanal 22
 Police..... 22

Coronavirus

Soutenons nos commerçants !

Dès le début de la crise du coronavirus, la Ville de Dinant a soutenu ses commerçants et les secteurs impactés via des mesures d'allègement fiscal adoptées en juin par le Conseil communal.

Au-delà de ces mesures, la Ville de Dinant contribue à donner un coup de boost au redémarrage du secteur commercial via deux actions distinctes mais parfaitement complémentaires. C'est pourquoi son Agence de développement local a imaginé une opération portant sur plusieurs axes, regroupés sous le vocable : « **Dinant – Un ticket avec mon commerçant** ».

• Le ticket « cado »

- ✓ Collaboration avec le site Boncado.be
- ✓ Les commerçants s'inscrivent gratuitement sur le site, via lequel les clients achètent des bons d'achat, pour eux-mêmes ou pour



- les offrir, les reçoivent par mail, par sms ou par courrier papier et se rendent dans les magasins dinantais pour les dépenser
- ✓ Le montant du bon d'achat est choisi librement
- ✓ **Par tranche de 25 € d'achat, la Ville de Dinant offre 5€ supplémentaires**
- ✓ 5000 bons seront subsidiés par la Ville
- ✓ **Budget communal pour cette action : 25.000€**
- ✓ **Un potentiel de 150.000 € est donc injecté** dans le secteur commercial dinantais (25€ du client + 5 € de la Ville) X 5000 bons d'achat

✓ **Rendez-vous sur boncado.be/dinant !**

• Le ticket « parking »

- ✓ Lors d'un achat d'un montant de 25€ chez un commerçant dinantais, celui-ci remet au client une carte de parking datée et cachetée du jour de l'achat
- ✓ Elle donne droit, dès cette date, au **parking gratuit dans Dinant pendant 7 jours**
- ✓ Le commerçant a le choix de faire payer cette carte 3€ et garder entièrement cette somme ou d'offrir la carte au client, par exemple à partir d'un certain montant d'achat
- ✓ Dans une première étape à évaluer, 50 cartes seront distribuées à chaque commerce présent sur tout le territoire de la commune.

Ensemble, soutenons nos commerçants locaux !

Difficultés suite à la crise covid-19 : le CPAS et la Ville de Dinant interviennent

Nous avons tous vécus ces derniers mois une période sans précédent. Celle-ci a été particulièrement difficile à vivre pour certains d'entre nous, et l'est encore aujourd'hui. Employé mis au chômage temporaire, indépendant ou sans emploi, en charge d'une (grande) famille ou isolé, propriétaire, locataire, jeune ou vieux, chacun connaît une situation qui lui est propre. Beaucoup ont des réticences importantes à passer la porte du CPAS. Or, si vous vivez actuellement une situation difficile, nous pouvons sans doute vous aider :

- aide alimentaire
- aide pour le logement
- aide relative aux consommations d'énergie

- soutien numérique
- aide pour obtenir un suivi psychologique ;
- aide pour les frais de santé
- aide pour les factures impayées
- aide pour les dépenses liées aux besoins des enfants (matériel, loisirs, santé,...)
- accompagnement dans les démarches
- écoute et aiguillage vers les services adéquats
- et toute aide permettant à chacun de vivre selon la dignité humaine.

Nous sommes disponibles en toute discrétion pour tous les citoyens.

Chaque personne sera accueillie et écoutée, sans jugement, et une ré-

ponse adaptée à la situation sera apportée. Prenez rendez-vous par téléphone au 082/404.830 ou sur le numéro gratuit 0800/43.435.

Le CPAS vous recevra sur rendez-vous ou dans le cadre de ses permanences tous les matins de 9h30 à 12h30 au CPAS (16, Rue Bribosia).

Par ailleurs, le Conseil communal a voté **un subside extraordinaire de 150.000 euros** afin d'aider les personnes qui ont subi une perte de revenus en raison de la crise du covid-19. Les modalités d'octroi d'une aide doivent encore être finalisées et seront précisées dans les semaines à venir.

Ils ont entrepris

Trot-e-fun – location de trottinettes électriques tout-terrain avec guide
Rue de la Tassenière, 67
5500 Anseremme
0493/37.76.80
contact@trot-e-fun.com
www.trot-e-fun.com

 Trot-E-fun



Panier du Grand Cortil – magasin à la ferme – produits locaux
Rue du Grand Cortil, 18
5500 Falmagne
0497/46.58.72

 Panier du grand cortil



O'D'LIS Burger Bar – bar à burger bistrannique
Rue Adolphe Sax, 15
5500 Dinant
0470/62.64.45

 O' D'LIS Burger's BAR



Au Poussin bleu – café
Place Albert 1er, 13
5500 Dinant



C-Mosan – sandwicherie
Rue Fétis, 23
5500 Bouvignes
082/61.36.26
www.c-mosan.shop

 C-Mosan



Ubique Gallery – galerie d'art
Rue Grande, 55
5500 Dinant
0473/51.36.58
info@ubiquegallery.be
ubiquegallery.be

 Ubique Gallery



Sucré-Salé – snack
Avenue Winston Churchill, 17
5500 Dinant

 Sucré-Salé à Dinant



Hand2Hand – vêtements de seconde main – prix au poids
Rue Adolphe Sax, 74
5500 Dinant
0499/03.84.15
hand_2_hand@icloud.com

 Hand 2 Hand



Immotheke Finotheke – courtier en crédit hypothécaire et en assurances
Rue Grande, 58
5500 Dinant
082/46.00.85
francois.antivilo@finotheke.be



Just Me – Onglerie
Rue Grande, 120
5500 Dinant
0499/91.16.87
kellykellyvaes@outlook.com
www.byjustme.com

 Just me.



ISushi – restaurant japonais
Rue Grande, 24
5500 Dinant
082/37.14.88
isushi.be@gmail.com
isushi.be

 ISushi



Kdogoodies – vente au détail de décoration, cadeaux et objets sous licence
Rue Grande, 57
0474/80.82.26s
admin@kdogoodies.be
kdogoodies.be

 Kdogoodies





Ils ont déménagé



Quinze étudiants à l'Administration communale de Dinant



Depuis 2006, avec le soutien du Service Public de Wallonie, l'Administration communale de Dinant engage des étudiants durant l'été.

Dans le cadre de l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire », quinze étudiants ont été engagés. Ils ont été affectés à l'atelier communal pour des actions de nettoyage et entretien de la voirie et des espaces publics, des sentiers, etc. Quatre d'entre eux ont été occupés au camping communal de devant Bouvignes pour des travaux d'entretien et l'accueil des campeurs.

Deux étudiantes ont pris la casquette de « Mademoiselle CAMP » afin que la vingtaine de camps programmés sur la commune se déroulent au mieux.

Leur rôle étant d'informer et d'aider les mouvements de jeunesse durant leur séjour et ce, afin que celui-ci se déroule au mieux (914 jeunes de 5 à 18 ans).

INFOS :

Service jeunesse – Mme. SPANNAGEL au 082 / 40 48 53
ou via service.jeunesse@dinant.be



Wallonie



Les activités du Centre Culturel de Dinant

Rendez-vous dès la rentrée* pour une nouvelle saison culturelle étincelante ! Théâtre, musique, cinéma, expositions, spectacles pour les plus jeunes... Toute la programmation est à découvrir sur le site www.ccdinant.be.

Oh!, Saison 2020-2021

La saison 20-21 démarre le mardi 13/10 avec **NinaLisa**, une odyssée musicale et théâtrale sur Nina Simone et sa fille Lisa. Dans ce face-à-face aussi inattendu qu'enchanté, les artistes Isnelle da Silveira (Nina) et Dyna (Lisa) racontent l'histoire singulière de ces deux femmes et interprètent, avec brio et connivence, les chansons immortelles de la figure iconique du jazz.



Le mardi 27/10, le spectacle **Zinc** retracera l'histoire rocambolesque du petit village de Moresnet-Neutre, un infime territoire coincé entre la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne, qui n'appartient à personne mais que tout le monde s'arrache. En cause : une énorme exploitation de zinc. Une histoire savoureuse, truffée d'anecdotes truculentes, qui tourne à l'absurde le jeu des grandes puissances et la bêtise de la bureaucratie.

D-Clics, les forces vives de Dinant à l'honneur



Douze photographes amateurs et professionnels ont répondu à l'appel du Centre Culturel pour mettre en lumière Dinant, autrement... Depuis le centre-ville jusqu'aux villages, cette exposition collective met à l'honneur une partie des hommes et des femmes qui font vivre Dinant et ses alentours. Une quarantaine de photographies pour découvrir les savoir-faire de la région, la transmission entre générations et publics mixtes, les réorientations de vie ou encore les déclics professionnels ayant amené à une autre manière de vivre. Une exposition à voir du 24/10 au 15/11 !

Et pour les plus petits ?



Le premier Rendez-Vous Fun-en-Bulles de la saison vous attend le mercredi 04/11. **La Famille Handeldron** emmènera les jeunes spectateurs dans un road trip musical déjanté. A partir de 5 ans.

Prochainement à l'affiche

Le cinéma fait son grand retour le mardi 22/09 avec La Belle Époque. Pour la suite, films policiers, drames, comédies ou encore thrillers se partageront l'affiche : Adoration (25/09), Le Traitre

(29/09), Hors Normes (02/10), Adam (06/10), A Couteaux Tirés (09/10), Scandale (16/10), La Vérité (20/10), Judy (23/10)... Le programme complet est disponible sur www.ccdinant.be.



Sans oublier...

L'été se poursuit en musique à Dinant : à la Maison de la Pataphonie, à la Maison de Monsieur Sax. Toutes les informations sont disponibles sur www.pataphonie.be et sur sax.dinant.be.



Renseignements : 082/21.39.39.
– info@ccrd.be – sur Facebook – au CCD (Rue Grande, 37 - 5500 Dinant). Rendez-vous aussi sans plus tarder sur www.ccdinant.be pour retrouver toutes les activités augmentées de photos, vidéos, news de dernière minute et bien plus encore.

*sous réserve des dispositions réglementaires liées à la crise du Coronavirus

ORFERIDIS, de la musique classique dans nos villages

Festival Orferidis

Vendredi 11/09/2020 - 20h
FALMAGNE
Légendes de la Mer et de la Mort en Bretagne
Anne Le Coutour, chant & Michel Boédéc, piano

Samedi 12/09/2020 - 17h & 20h
FALMIGNOUL
Polyphonies wallonnes de la Renaissance
Chœur de Chambre de Namur & Cappella Mediterranea
Leonardo García Alarcón, direction

Dimanche 13/09/2020 - 17h & 20h
MESNIL-ST-BLAISE
Une Heure avec Barbara
Julie Bailly, chant & Michel Lambert, accordéon

PREVENTE avant le 07/09
24€ pour 3 concerts / 20€ pour 2 concerts / 15€ pour 1 concert / 5€ pour les 7-21 ans

RENSEIGNEMENTS - RESERVATIONS orferidis@gmail.com / 0478.55.68.48 / 0478.32.19.70

Organisation : odd Orferidis, Conseil Patrimonial du Comité de Fabrication Originale de Falmagne, Falmignoul et Mesnil-St-Blaise, avec la collaboration de la Fondation des Bourgeois, en partenariat avec le Centre Culturel de Dinant, l'Accueil et le musée de :

Initié à Falmignoul en 2016, le Festival Orferidis est bien déterminé à fêter ses 5 ans cet été, malgré la crise du covid-19.

Il propose dorénavant trois concerts dans trois villages situés aux confins de la Haute-Meuse et de la Basse-Lesse, lors d'un week-end événementiel.

L'art vocal comme fil conducteur vous mènera en musique, accompagnés de chanteurs, comédiens et instrumentistes, dans un monde enchanteur. La programmation se veut diversifiée et accessible au plus grand nombre, y compris les jeunes.

Le festival porte le nom ORFERIDIS. Il s'agit d'un mot-valise, contraction de :

- la légende d'Orphée et Eurydice, mythe fondateur de la monodie accompagnée et de l'opéra. Grâce à son chant, s'accompagnant de sa lyre, Orphée amadou les dieux des Enfers et récupère ainsi sa fiancée, Eurydice.
- le mot Iridis, en latin : arc-en-ciel.

Le festival ORFERIDIS a pour ligne de conduite la voix (Orphée) dans toutes ses couleurs (iridis). Il propose des concerts de musiques purement classiques et également des échappées vers la comédie musicale, les musiques du monde, le jazz, la variété... Des comédiens s'y associent parfois par le dialogue et l'illustration poétique.

Objectifs culturels et ancrage socio-culturel

Depuis cinq ans, l'objectif des organisateurs est de donner accès, au plus grand nombre, à la culture classique dans des villages situés sur les hauteurs de Dinant et Houyet. Par une programmation originale, combinant voix parlée et voix chantée, Orferidis amène la musique et la culture classiques en milieu rural, à bas prix. De quoi combler, d'une part un vide, et d'autre part, répondre aux attentes des plus démunis et de ceux qui n'ont pas accès à des activités réputées - à tort - élitistes. Orferidis encourage, en outre, les bénéficiaires de l'article 27 à assister aux concerts proposés, via le Centre Culturel de Dinant qui se charge de contacter le public précarisé.

Les mesures spécifiques liées au covid-19 seront bien entendu d'application et seront communiquées lors des réservations.

Infos et réservations :

- orferidis@gmail.com
- www.facebook.com/orferidis
- 0478/32.19.70 ou 0478/55.68.48.



PROGRAMME

****Vendredi 11 septembre 2020 - 20h**
Falmagne – Eglise Ste-Geneviève - Place du Baty
Légendes de la Mer et de la Mort en Bretagne

Anne Le Coutour, mezzo-soprano et comédienne
 Michel Boédec, piano et improvisation

Ce spectacle musical et littéraire écrit et interprété par Anne Le Coutour et Michel Boédec vous invite à un voyage dans une Bretagne fascinante et mystérieuse. Les extraits s'inspirent de la tradition orale et des croyances populaires. Ils font se rencontrer de nombreux personnages légendaires : Yseult aux blanches mains, la magicienne des Glénan, Madame Madec épicière à Pont-Croix, d'honnêtes marins en paix avec Dieu, l'Enfer et sa route jalonnée de 99 auberges, le Purgatoire où les âmes suppliantes chantent leur triste complainte, le Paradis, autant de stations mises en scène par l'écriture poétique et originale d'Anatole Le Braz et Pierre-Jakez Hélias.

****Samedi 12 septembre 2020 - 17h & 20h**
Falmignoul – Eglise St-Nicolas - Rue des Crétias
Polyphonies wallonnes de la Renaissance

Choeur de Chambre de Namur Cappella Mediterranea Leonardo García Alarcón, direction

Au tournant des 16^e et 17^e siècles, la Belgique était un centre musical très actif, jalosé par les cours étrangères. Des compositeurs comme Roland de Lassus ou Matheo Romero ont été appelés à prodiguer leur art aux quatre coins de l'Europe. La musique de la Renaissance a cette spécificité d'une écriture à la fois polyphonique et horizontale, au contraire de celle qui suivra, à l'ère baroque, plus solistique et verticale. Dans un programme de musiques sacrées, mettant à l'honneur des artistes « de chez nous » d'hier et d'aujourd'hui, laissez-vous envoûter par les voix du Choeur de Chambre de Namur sous la direction de leur chef, Leonardo García Alarcón.

****Dimanche 13 septembre 2020 - 17h & 20h**
Mesnil-St-Blaise – Eglise St-Blaise - Rue des Ecoles
Une Heure avec Barbara

Julie Bailly, mezzo-soprano Michel Lambert, accordéon

En duo voix-accordéon, Julie Bailly et Michel Lambert ont créé un spectacle sobre, centré sur la simplicité des mélodies et la force des textes des chansons de Barbara. Pas question de se morfondre, ni à Göttingen, ni à Nantes. Vous vous laisserez emporter par la légèreté et la sincérité de « Du bout des lèvres », « Joyeux Noël », « Gare de Lyon » ou « Ce matin-là » ! L'univers de Barbara n'est pas sombre, mais un merveilleux condensé de morceaux de vie. La vie vraie, éclatante et passionnante d'une femme qui ne faisait rien à moitié, qui refusait de se laisser abattre quels que soient les aléas de son existence.

LE Tour de Monsieur Sax ... et pas LA Tour de Monsieur Sax



Si faire le tour du monde est actuellement impossible, faire le Tour de Monsieur Sax, le nouveau kiosque de Dinant, est tout à fait autorisé, et même vivement conseillé !

Amorcé au printemps 2018, le kiosque constitue désormais un nouveau jalon d'envergure d'une promenade culturelle dans Dinant qui ne cesse de s'enrichir. Son soubassement en acier Corten, émaillé de gravures évoquant l'œuvre d'Adolphe Sax, constitue un objet « à lire » pour le promeneur ainsi qu'une invite à en faire le tour (d'où son nom) pour (re)découvrir ce génial dinantais. Il n'a donc jamais été question d'une tour, bien que sa forme puisse expliquer la méprise.

Et si, à votre « tour », vous désirez l'occuper, sachez que la Ville en a confié la gestion journalière à l'Association Internationale Adolphe Sax, qui sera votre « tour-opérateur » dans les démarches de réservation. Ce nouveau lieu touristique et culturel offre en effet un nouvel écrin de choix pour toutes les musiques et les arts de la cité des Copères. Le gradinage préexistant et réaménagé de 350 places, auquel s'ajoute toute l'Esplanade Princesse Elisabeth, permet l'organisation de concerts et d'événements socio-culturels pour tous les publics. N'hésitez pas à consulter le programme sur place, dans la vitrine d'information, ou sur sax.dinant.be. Rendez-vous également sur ce site pour introduire vos demandes d'occupation.

Le « Tour de Monsieur Sax » ne demande désormais qu'à servir et à vibrer. A vivre, tout simplement.

Depuis le début des vacances, la Maison de Monsieur Sax a rouvert ses portes dans le respect des consignes de sécurité sanitaire. Si, à l'intérieur, la distanciation sociale est de mise, à l'extérieur, sur le banc, aucune crainte d'approcher Adolphe Sax pour le selfie souvenir.



COLOR-IN
SRL
Peinture et Décoration

Zoning de la Voie Cuivrée, 23
5503 SORINNES

Tél & fax 082 223 835
GSM 0477 366 080

REPARATION • FUITE
ISOLATION • BARDAGE
ZINGUERIE • OSSATURE BOIS

**FLORIAN
DUMONT
TOIT**

0494/65.99.10

dumonttoit@hotmail.com 

CARROSSERIE
BODLET

50 ANS

GARAGE DE LA LESSE - TAXI.TEL.717

AGENT Gillet

082 22 27 17

Agrée par les compagnies d'assurances.
Réparations toutes marques avec garantie.
Devis gratuits
Véhicules de remplacement gratuits.



SCHMIDT
MARCHE-EN-FAMENNE

Parce que **vous** n'êtes pas comme tout le monde.

CUISINES | BAINS | RANGEMENTS | PLACARDS
BIBLIOTHÈQUES | DRESSINGS | **SUR MESURE**

Tél. 084/62 00 80
welcome@schmidt-marche.be

Zoning de la Pirire • Rue du Parc Industriel 30
(Proche du Décathlon)

> www.homedesign.schmidt

Montmartre, le dimanche 27 septembre à Dinant

Depuis bientôt 25 ans, comme à Paris, Dinant offre, une fois par an, la possibilité aux artistes et artisans d'art de sa région (et même au-delà), de venir exposer en plein air leurs différentes œuvres.

Ils peignent, sculptent et créent dans les rues et ruelles des quartiers Saint-Nicolas et Saint-Roch. L'harmonie et le respect qui se devinent entre professionnels et amateurs est une preuve de plus que la manifestation est et reste avant tout une fête.



Aquarellistes, enlumineurs, miniaturistes, fresquistes, portraitistes, animaliers, naïfs, sculpteurs, céramistes, photographes et autres artisans vous attendent donc ce dimanche 27 septembre pour présenter leurs créa-

tions... si la crise liée au covid-19 le permet.



Si, l'an dernier, les organisateurs ont dû composer avec une petite pluie persistante qui, embarrassée, s'est finalement retirée en toute humilité, cette année devrait connaître un renouveau salutaire après cette préoccupante période de confinement.

Le circuit est bien sûr émaillé de plusieurs groupes musicaux qui ajoutent leurs propres couleurs mélodiques à la manifestation.

Au total, c'est plus de 100 artistes et artisans d'art qui sont attendus et qui accrocheront leurs œuvres sur les anciens murs de la ville.

Comme lors des éditions précédentes, un coin sera dévolu aux petits artistes en herbe qui pourront barbouiller à loisir leurs héros préférés dans la gouache et la bonne humeur.

A 18h30, sur la Place Saint-Nicolas, remise du prix de l'Echevin de la Culture de la Ville de Dinant.

Infos pratiques :

Le dimanche 27 septembre 2020 de 10 à 18h dans les rues et ruelles des quartiers Saint-Nicolas et Saint-Roch à Dinant. Entrée gratuite. Animations musicales.



Inscriptions et règlement sur www.dinant-montmartre.be.

Montmartre ne serait pas possible sans le soutien de la Ville de Dinant et des riverains. En partenariat avec le groupe « L'avenir », la Province de Namur, 7 Dimanche, VLAN, le Collège Notre-Dame de Dinant, le CCD (Centre Culturel de Dinant) et le Comité des Commerçants du Quartier Saint-Nicolas.

La bibliothèque à livres ouverts

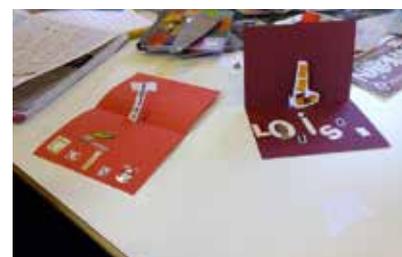
Après un premier semestre vécu dans les circonstances exceptionnelles du Covid19, la bibliothèque communale vous accueille à nouveau aux horaires habituels à partir de septembre dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation sociale.

- Mardi : 14h-18h
- Mercredi : 9h-12h30 - 13h30-17h
- Jeudi : 14h-18h
- Vendredi : 9h-12h
- Samedi : 9h-13h

Accueil des groupes et des classes **uniquement sur rendez-vous.**

Les animations reprendront également à la rentrée scolaire. Au programme : histoires et comptines pour les tout-petits, ateliers créatifs, jeux concours, découverte des sélections de livres jeunesse des Prix Versele, Farniente, Ado-lisant, ... Contactez-nous au 082/404855 – bibliotheque.communale@dinant.be pour plus d'informations et pour les réservations.

Nous vous rappelons que la bibliothèque propose également aux collectivités des dépôts de livres (thématiques, multiples exemplaires, sélection de livres primés ...).



Quelques photos souvenirs de nos ateliers

Les derniers coups de cœur de nos lecteurs



Vous pouvez contribuer à enrichir cette sélection des coups de cœur en nous communiquant les vôtres ! Ils seront régulièrement publiés sur la page Facebook « Bibliothèque communale de Dinant », sur le site <http://www.dinant.be/culture/bibliotheque> et affichés dans la bibliothèque.

Un lecteur, une passion.

La bibliothèque vous invite à mettre en valeur vos passions, vos hobbies et vos talents (peinture, photo, écriture, origami, couture, tricot, crochet, bijoux ...) en exposant vos réalisations et en vous offrant la possibilité de partager votre passion lors de rencontres vernissages. Intéressé ? Prenez contact avec nous pour plus d'informations !

Pour citer Stephen King... « *Quand tout le reste a échoué, laissez tomber et allez à la bibliothèque* ».

On vous y attend ! Rue Léopold, 3 – Dinant / Contact : bibliotheque.communale@dinant.be ou 082/404 855
Inscription gratuite, taxe de prêt : gratuit pour les moins de 18 ans, 30 cents par livre et par quinzaine à partir de 18 ans.

Suivez notre actualité (activités, nouveautés, coups de cœur...) sur notre page Facebook « Bibliothèque communale de Dinant ». Trouvez également des infos ainsi que notre catalogue à cette adresse : <http://www.dinant.be/culture/bibliotheque>

2020...
Année particulière !



Le Conservatoire « Adolphe SAX » de Dinant, suite à la crise sanitaire liée au Covid-19 a dû fermer ses portes jusqu'au 30 juin dernier.

Nombre d'organisations ont dû être annulées : le Printemps du Conservatoire, le spectacle de Danse, le Festival DéMO, La Fête de la Musique, mais aussi toutes les auditions de nos implantations ainsi que nos évaluations. Tout ceci n'a pas empêché la plupart de nos professeurs de garder le contact avec nos élèves et de faire preuve de créativité pour mettre sur pied des cours inédits : mails, plateformes diverses de visioconférence (Zoom, Skype, Teams...), plateformes de messagerie instantanée (Messenger, WhatsApp...). Tout était bon pour garder le contact avec vous !

Et ce contact, nous espérons pouvoir le concrétiser de visu dès la rentrée de septembre !

Les (ré)inscriptions seront ouvertes à partir de la dernière semaine du mois d'août et, exceptionnellement cette année, jusqu'au 15 octobre... 15 jours de plus pour rejoindre nos cours... Profitez-en !!!

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la Ville de Dinant (<http://www.dinant.be/culture/academies/conservatoire-a--sax/infos-pratiques>) ou sur notre page Facebook (Conservatoire Adolphe Sax de Dinant).

Nouveautés 2020-2021 : Théâtre adultes à Dinant - Danse classique à Beauraing - Théâtre adultes à Couvin - Théâtre adultes, Orgue et Big Band à Florennes - Flûte traversière et Musique de chambre à Godinne.

Pour toute information :

Conservatoire Adolphe SAX
Rue Saint-Michel, 9 – 5500 Dinant
082/404.865.
conservatoire@dinant.be

A très bientôt !

Stéphane Vandesande, Directeur

Un Centre Ludopédagogique à l'école de Thynes

Au mois de juin dernier, l'école Saint Nicolas de Thynes-Lisogne a mis en place un Centre Ludopédagogique Des Talents avec l'appui de Renaud Keymeulen, ludopédagogue à la Haute-Ecole Bruxelles Brabant.



Après concertation avec l'équipe éducative, il a été décidé de séparer les trois pôles du CLDT : un espace bibliothèque, un espace dédié aux jeux de société, éducatifs et pédagogiques et le coin Montessori.

Pédagogiquement, cet agencement rentre pleinement dans la pédagogie de l'établissement qui apprend à fonctionner en classes flexibles. Une disposition éclatée qui donne la possibilité à l'enseignant de fonctionner en « centres d'autonomie », par atelier et donc de différencier les apprentissages en fonction des besoins de l'enfant

Aujourd'hui, l'école Saint-Nicolas a un CLDT qui est un vrai plus, tant pour la communauté éducative que pour les habitants du village.

Jessica Willain - Directrice



Permanences inscriptions dans les écoles communales

Une permanence sera organisée le jeudi 27 août de 16h30 à 18h30 et le samedi 29 août de 10h à 12h pour l'inscription de votre/vos enfant(s) dans les écoles de Anseremme, Dréhance et Bouvignes.



LIRE ET ECRIRE

Apprendre à lire, écrire, calculer à l'âge adulte, c'est possible!

Formation en alphabétisation à Dinant

- La formation s'adresse à tout adulte, belge ou d'origine étrangère, peu ou pas scolarisé, qui éprouve des difficultés en lecture, écriture, calcul ou expression orale
- La formation de 16H/semaine se déroule de septembre à juin dans les locaux du FOREM, rue Barré 11-13 à Dinant
- L'entrée en formation est permanente et se fait après entretien individuel et inscription
- La formation est gratuite
- Possibilité, pour les demandeurs d'emploi, de signer un contrat de formation FOREM.

ACCUEIL & INSCRIPTION

Lire et Ecrire Namur
0498/17 27 00 - 081/74 10 04
namur@lire-et-ecrire.be

Parlez-en autour de vous !



Lire et Ecrire Namur
namur@lire-et-ecrire.be - Tél : 081/74 10 04 - www.lire-et-ecrire.be/namur

Les activités estivales de la Maison du Patrimoine médiéval mosan



Flâner dans les ruelles de Bouvignes et faire un bond dans le passé...

Après ce printemps particulier, lors duquel nos escapades ont nécessairement été limitées, quel plaisir de partir à nouveau à la découverte de nos régions !

Durant cet été 2020, la Maison du patrimoine médiéval mosan vous propose d'arpenter l'ancienne cité médiévale de Bouvignes et de la découvrir sous un autre jour. Muni de votre smartphone, vous êtes invité à suivre un parcours (environ 1h) qui vous sera révélé au fil de haltes ponctuées de quizz, de commentaires (texte ou audio) et de nombreuses photos du village mosan aux 19^e et 20^e siècles. C'est l'occasion d'un face à face intrigant en observant ces photos sur les lieux mêmes de leurs prises de vue...

La MPMM propose, en outre, une exposition temporaire intitulée **Focus sur les ruelles de Bouvignes** mettant à l'honneur des agrandissements de ces photos, pour ne rater aucun détail !

Par beau ou mauvais temps, tout est donc possible à Bouvignes pour passer un agréable moment, hors du temps !

Infos pratiques :

Exposition accessible jusqu'au 13 septembre 2020
MPMM – Place du Bailliage, 16 à 5500 Bouvignes
Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h
082/22.36.16 ou info@mpmm.be
www.mpmm.be

Les visites du 1er dimanche du mois

Outre la possibilité d'entrer gratuitement à la MPMM, n'hésitez plus à nous rejoindre pour participer aux visites commentées et animations du 1er dimanche du mois. Afin d'organiser au mieux ces animations, veuillez réserver votre participation à la MPMM.



✓ Dimanche 6 septembre 2020 : rendez-vous à 15h00 sur le site de Poilvache. Cet été, l'Agence wallonne du Patrimoine a confié à la MPMM de nouvelles pièces archéologiques en provenance de Poilvache. L'équipe de la MPMM vous propose de recontextualiser ces objets dans leur environnement de découverte.



✓ Dimanche 4 octobre 2020 : rendez-vous à 15h00 à la collégiale Saint-Hadelin de Celles. Philippe Mignot, archéologue à l'Agence wallonne du Patrimoine vous em-

mène dans un premier temps à la découverte de cet édifice roman exceptionnel. Ensuite, Aurélie Stuckens collaboratrice scientifique à la Maison du patrimoine médiéval mosan vous partage son étude consacrée à un mystérieux reliquaire conservé à Celles.



Les journées du Patrimoine sur le thème : Patrimoine & Nature. Parcs, jardins, espaces

verts et naturels

L'événement aura lieu les 12 et 13 septembre 2020.

A l'occasion des Journées du patrimoine, la MPMM propose :

1. **A l'assaut de Crèvecœur.** Une visite en compagnie d'un naturaliste et d'un archéologue à la rencontre de cette fortification qui s'inscrit dans ce paysage particulier qu'est la vallée mosane. Le patrimoine tant naturel que bâti sera mis en évidence lors de cette balade.

Circuit pédestre et guidé le dimanche 13 septembre 2020 à 10h
Rendez-vous à la Maison du patrimoine médiéval mosan

Réservation obligatoire



2. **Focus sur les ruelles de Bouvignes.**

Visite guidée de l'exposition suivie d'une balade commentée dans l'ancienne cité médiévale.

Samedi 12 & dimanche 13 septembre 2020 à 14h.

Rendez-vous à la Maison du patrimoine médiéval mosan

Réservation obligatoire

L'Histoire d'une rue...

La rue du Palais de Justice

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, une vaste zone de la ville de Dinant connaît un profond remaniement urbanistique. Son emprise s'étend du nord au sud entre la rue Saint-Martin et l'actuelle Résidence Churchill, et d'est en ouest depuis le pied des rochers jusqu'au boulevard de Meuse.

Ces travaux s'inscrivent dans un projet d'assainissement et d'embellissement d'une partie de la cité, articulé autour de la construction d'un nouveau tribunal. Depuis 1806, le couvent des Ursulines, édifié au début du 17^e siècle et désaffecté depuis la Révolution française abrite dans ses locaux vétustes, la maison de justice. Il couvrait presque tout l'espace compris actuellement entre les rues Grande, Saint-Martin et du Palais de Justice, jusqu'au quai de Meuse.



En 1868, le gouvernement provincial décide de construire un nouvel édifice dédié à la justice dont il confie la réalisation des plans à l'architecte provincial Charles Luffin. Le chantier de terrassement débute dès 1872. Cependant, des contraintes budgétaires et des travaux imprévus ralentissent considérablement sa mise en œuvre. Luffin cède la main en 1877 à l'architecte provincial Boveroulle. Les salles d'audience ne sont accessibles au public qu'en 1879. De style néo-baroque, l'imposant et majestueux édifice occupe une superficie de 1700 m² et culmine à près de 30 mètres de haut. L'idée est aussi de mettre en valeur ce symbole de l'État par le tracé rectiligne d'une large rue perpendiculaire au fleuve.

L'ouverture de la partie aval de la rue du Palais de Justice n'est toutefois pas aisée. Le 25 novembre 1896, le

Conseil de la ville approuve l'expropriation par zones des bâtiments et des terrains nécessaires au percement d'une nouvelle rue jusqu'au quai de Meuse. Lors de la même séance, le Conseil décide de la démolition des bâtiments de l'ancien couvent des Ursulines.

La Province est à nouveau partie prenante dans cette approche urbanistique car en janvier 1897, elle institue une commission chargée d'examiner l'assainissement de ce quartier. Un mois plus tard, elle approuve le plan de la percée depuis la rue Grande, d'une rue de 9 mètres de large ouvrant une jolie perspective sur le quai de Meuse. Les travaux ne tardent pas. Le coût de l'acquisition des immeubles et des terrains à exproprier est évalué à 108.600 francs, une somme que la Ville emprunte aux Hospices civils de Dinant.

L'aménagement de la partie amont de la rue du Palais de Justice fut réalisé au cours des premières années de 1880. Le chantier s'en trouva facilité avec la disparition du couvent des Sœurs Grises, dont l'adjudication des travaux de démolition avait été décidée 8 septembre 1871. Des maisons de maître bordent rapidement la nouvelle artère.

En ce 19^e siècle finissant, c'est donc tout un quartier de Dinant qui se trouve ainsi modernisé, mais au prix d'un lourd sacrifice patrimonial. Un pan entier de l'architecture religieuse dinantaise de l'Ancien Régime disparaît à jamais du paysage local.

Pascal SAINT-AMAND

Sources

- Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville pendant l'exercice 1895-1896, Dinant, éd. A. Gérard, 1897.
- Procès-verbaux des séances de la députation du Conseil provincial, 1897.
- F. JACQUES, Les paroisses de Dinant et de Leffe, Étude historique, dans Annales de la Société archéologique de Namur, t. 45, 1949.
- H. VANMALDEGHEM, Palais de justice de Dinant, dans In Foro, n°58, mars 2018.
- P. BRICHET, Palais de Justice de Dinant, Histoire de la construction 1868-1886, Dinant, 1980.
- Merci à Michel Kellner, Michel Coleau et Aurélie Stuckens.

Protégeons les hérissons, débranchons nos tondeuses la nuit !

Le hérisson, espèce déjà menacée, fait face à un nouvel ennemi inattendu... Les robots tondeuses ! Il est pourtant simple de les en protéger.

Le hérisson est incapable de se protéger ou s'enfuir à l'approche d'un robot-tondeuse. L'animal est alors gravement coupé ou tué. Dans une interview accordée à la RTBF, Juliette Economides, responsable du centre CREAVES d'Andenne, explique que, depuis le début du printemps, c'est par dizaines que les centres CREAVES recueillent des hérissons blessés dans les jardins. « Ce sont des laides plaies, à la tête ou sur les pattes avant. Nous ne sauvons pas plus d'un animal sur trois. ».

Il existe cependant un moyen très simple pour éviter ce carnage : éviter de tondre entre 17h et 10h du matin ! Car le hérisson est un animal nocturne. La démocratisation des robots tondeuses a accentué le phénomène... Dont le hérisson n'a vraiment pas besoin.

L'agriculture intensive, les pesticides et la circulation automobile ont fait chuter drastiquement les populations. La RTBF nous indique encore qu'il n'existe pas d'étude à l'échelle de la Région wallonne ou de la Belgique. Mais selon une estimation scientifique rapportée en 2018 par le Guardian, la population de hérissons aurait chuté de 80% en Grande-Bretagne depuis les années 1950.

nées 1950.

Éteindre votre robot-tondeuse entre 17h et 10h, un geste simple qui bénéficiera à la nature !



Conseils comportementaux pour favoriser le bien-être des chiens pendant et après le covid-19

Nos compagnons canins ont été là pour nous soutenir pendant la pandémie de Covid-19 et il est temps maintenant de réfléchir à la manière dont nous pouvons les aider à s'adapter à un nouveau rythme de vie.

Les chiots, ainsi que les chiens adoptés récemment pendant la pandémie n'ont peut-être pas l'habitude de rester seuls à la maison pendant de longues périodes. Pour les chiots, envisageons d'adapter leur comportement à leur environnement, qu'ils doivent encore découvrir.

Les restrictions de confinement ont réduit les interactions entre les animaux. Ne soyons pas surpris si cela entraîne de la frustration et une surexcitation lorsqu'ils seront à nouveau autorisés à se revoir.

Le masque facial est aussi nouveau pour votre chien. Il devra s'y habituer. Restez détendu lors de ces rencontres humaines (à la maison et à l'extérieur) car votre chien y sera sensible. • Chaque

chien est un individu dont les stratégies d'adaptation peuvent varier - certains peuvent s'adapter au changement mieux que d'autres. Il y a **trois étapes** à prendre en compte pour les aider à s'adapter avec un minimum de stress. Si vous avez des inquiétudes quant à la façon dont votre chien s'adapte à ces changements, demandez conseil à votre vétérinaire sur l'éducation ou le comportement.

Préférences individuelles

Qu'est-ce qui rend votre chien heureux ? S'allonger sur un lit confortable, jouer avec un jeu alimentaire, écouter de la musique classique ? Les signes d'anxiété de séparation lorsque le chien est laissé seul à la maison varient d'un animal à l'autre (abolements, comportements destructeurs, quiétude uniquement en votre présence). En cas de doute, filmez-le lorsqu'il est seul à la maison pour voir comment il s'en sort sans vous

Encourager l'indépendance

L'indépendance est une compétence

de vie importante. Permettez à votre chien de la développer tant que vous êtes encore à la maison - en le laissant seul pendant de courtes périodes. Ne répondez pas à ses demandes de câlins ou de nourriture pendant cet apprentissage. Récompensez les comportements calmes lorsque votre chien est détendu. Laissez-le profiter de son indépendance.

Exercice mental et physique

Les chiens ont des besoins physiques, sociaux et mentaux individuels (différents selon l'âge, la race et l'état de santé). Pourvoir aux besoins de votre chien est plus efficace lorsque cela fait partie de votre routine quotidienne. Les promeneurs de chiens et les garderies pour chiens peuvent vous aider. Des promenades régulières, des rencontres avec des chiens connus, des jeux alimentaires et des chasses au trésor les aideront à se détendre lorsqu'ils sont seuls à la maison.

Utilisez votre imagination et « pensez chien »!



Deux river stewards embauchés pour améliorer la convivialité et le respect envers la Lesse

Avec les beaux jours, de nombreuses personnes cherchent à se rafraîchir et fréquentent les bords de la Lesse ou la parcourent en kayak.

Afin d'améliorer la communication et suite à la demande de plusieurs usagers, deux «river stewards», ont été engagés par le Contrat de Rivière Lesse pour expliquer où il est autorisé d'accoster (l'aire de Walzin est désormais fermée), et rappeler les bonnes pratiques : emporter ses déchets, respecter la quiétude et les autres usagers, ne pas faire de feu ni de barbecue, ne pas emporter d'alcool...

Après une expérience pilote menée sur quelques semaines en 2019, l'opération a été étendue cette année aux deux mois de grandes vacances.



En Wallonie, 40 panneaux CIPAN installés aux bords de nos routes

PROTECT'eau démarre sa campagne de sensibilisation sur les cultures intermédiaires pièges à nitrate (CIPAN).

C'est au moment où fleurissent les champs de moutardes, phacélies et tournesols, que les panneaux de PROTECT'eau apparaissent en bordure de champs.

Pourquoi attirer l'attention sur ces cultures ? En plus d'embellir le paysage, ces cultures semées par les agriculteurs sont précieuses pour préserver la qualité de l'eau !

Ce sont des Cultures Pièges à Nitrate, qu'on nomme « culture CIPAN ». Comme son nom l'indique, cette dernière piège le nitrate avant qu'il ne soit lessivé par la pluie et finisse sa course dans les nappes phréatiques.

Comment ça marche ? Il faut savoir qu'après la récolte de la céréale, il reste dans le sol une certaine quantité de nitrate. En hiver, si le sol reste nu, les pluies qui alimentent les nappes d'eau souterraines entraînent avec elles, une partie de ce nitrate. Le rôle des cultures intermédiaires pièges à nitrate est non seulement d'empêcher le nitrate d'atteindre les eaux souterraines mais aussi de le rendre disponible pour la

culture suivante. L'agriculteur peut donc réduire la quantité d'engrais minéraux nécessaire pour couvrir les besoins de la culture. C'est ce qu'on appelle l'effet « engrais vert ». Ce recyclage de matières fertilisantes représente un vrai gain environnemental et économique.

Aujourd'hui, les cultures pièges à nitrate sont devenues une pratique courante. Les agriculteurs peuvent d'ailleurs faire directement appel à l'asbl PROTECT'eau pour les aider dans le choix de ces couverts qui sont semés avant la fin de l'été.

En plus de participer à l'amélioration de la qualité de l'eau, les cultures CIPAN possèdent de nombreux avantages agronomiques comme l'amélioration de la structure du sol et l'entretien du taux d'humus. Elles limitent les phénomènes d'érosion, luttent contre le salissement des terres et constituent également une source de fourrage pour le bétail. Elles peuvent également jouer le rôle de refuge et de

garde-manger pour la petite faune.

Au total, quarante panneaux sont installés le long de nos routes. Ces derniers sont ajourés pour offrir la possibilité de voir les cultures intermédiaires « en vrai ».

Quand vous circulerez dans les campagnes, vous les apercevrez sans doute. Ils restent visibles jusqu'au 15 novembre sur l'ensemble de la Région wallonne. Et n'oublions pas qu'au-delà du travail réalisé par les agriculteurs, la préservation de la qualité de l'eau est la responsabilité de chacun !

Plus d'informations sur www.protecteau.be en suivant l'onglet azote – grand public.



CENTRE D'ESTHETIQUE
Régine Raulin
082/22.66.49
PEDICURE MEDICALE

À L'INSTITUT OU À DOMICILE
"Hommes et femmes" sur rendez-vous
Rue Adolphe Sax, 11 • 550 DINANT • 082/22.66.49
www.regineraulin.be • regine.raulin@gmail.com

Centre d'Esthétique Régine Raulin

FALLAY
Jean-Luc

Peinture & décoration

Devis gratuit (sauf assurances)
ONHAYE - Tél.: 082/64.61.53
GSM : 0477/87.04.86

Robert CLOSSET

Toujours à votre service

0475/27.55.17 robert.closset@dinant.be

JOUR ET NUIT

Funérailles Robert MATHOT
Incinération
Monuments en granit et en pierre bleue
Caveaux préfabriqués - Menuiserie

Funérarium DINANT - 082 66 63 68
rue Caussin, 4 - Anseremme

<p>Funérarium CELLES-HOUYET 082 66 63 68 rue Saint-Hadelin 33</p>	<p>MAGASIN rue du Commerce 109 CINEY</p> <p>Funérarium CINEY 083 21 32 34 rue des Capucins, 14</p>
--	--

SPRL Châssis Pieret

Menuiserie Générale | Châssis PVC-BOIS-ALU
Protection solaire | Porte de garage | Volets

Aménagement de grenier, faux plafonds, cloisons.
Devis gratuits sans engagement.

www.chassis-pieret.be | 082/22 70 74 | info@chassis-pieret.be
Show-room ouvert sur rendez-vous.

Hugues BERGER ASSURANCES

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS
Votre première assurance : notre professionnalisme !

Quai Culot n°5 bte 1 à 5500 Dinant
Tél. 082 22 52 86 - Fax 082 22 49 16 - hugues.berger@berger-assur.be - www.berger-assur.be

FSMA 108789A

Entretien des voiries communales et de leurs abords : une responsabilité collective !

Comme chacun le sait, la gestion et l'entretien de l'assiette des voiries communales (les dépendances nécessaires à sa conservation telles que l'acotement, le fossé et le talus en font également partie) incombent à l'autorité communale. Pour y parvenir, notre commune dispose du service des travaux ainsi que du personnel spécialement affecté à l'entretien des petites voiries appelé « Wallo'net ». Ces derniers s'occupent principalement des itinéraires balisés.

Lors d'une balade, vous constatez qu'un chemin ou un sentier nécessite un entretien, vous pouvez facilement le renseigner sur le site www.entre-tien-voies-vertes.be. Ce signalement permettra de planifier une intervention assez rapide des services compétents.

Mais concernant la végétation qui provient des parcelles riveraines et fait saillie sur les routes, chemins et sentiers, c'est au propriétaire riverain qu'il appartient de procéder aux travaux de dégagement. De même, le propriétaire riverain agira de manière préventive en prenant les mesures qui s'imposent si cette végétation menace de tomber en travers de la voie publique ou sur une ligne de câbles électriques ou de télédistribution.



Figure 1 Accès à ce sentier était quasi impossible car la haie de droite avait été négligée

Par ailleurs, il est à noter que la taille de ces plantations et haies doit empêcher en permanence tout débordement sur la partie carrossable d'une voie publique à **moins de 4,3 m au-dessus** du sol et tout débordement à moins de **2,5m** du sol de toute voie publique non carrossable ou réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers¹.



Figure 2 Sur la droite, la végétation envahit la voirie communale, le dégagement est à charge du riverain !

En ce qui concerne donc la végétation jouxtant les voies publiques (voirie, trottoirs, chemins et sentiers), veillez donc à être prévoyant et effectuer des entretiens au bon moment de manière à ne pas engendrer des problèmes de sécurité et de mobilité.

Ces dispositions font partie des règles de bon voisinage et sont répréhensibles si pas ou mal appliquées.

Comme le décret relatif à la voirie communale, le Règlement Général de la Police Haute-Meuse précise à l'article 212 que « **sont punissables d'une amende de 50,00 € au moins et de 10.000,00 € au plus, ceux qui, volontairement ou par défaut de prévoyance ou de précaution, dégradent, endommagent la voirie communale ou portent atteinte à sa viabilité ou à sa sécurité** ».

Quand cela s'avère nécessaire, l'autorité communale peut **d'office** remettre ou faire remettre la voirie communale en état ou procéder ou faire procéder aux actes et travaux mal ou non accomplis. Le coût en est récupéré à charge de l'auteur de l'infraction.

La surveillance est assurée par les agents de quartier, les agents constatateurs de la commune et par les agents du Département de la Nature et des Forêts.

¹ Faisons donc preuve de civisme et de sens des responsabilités en étant prévoyant en ce qui concerne ces dispositions.

Les bois communaux certifiés PEFC

La Ville de Dinant est propriétaire de 476 hectares de bois. Leur certification PEFC vient d'être prolongée.

PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) est un système mondial de certification qui garantit une gestion durable des forêts. Concrètement, PEFC promet une gestion forestière respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Le label PEFC garantit aux consommateurs que le produit qu'ils achètent provient de forêts gérées durablement.

C'est donc une récompense pour la ville de Dinant mais aussi pour le cantonnement du Département Nature et Forêts qui gère nos forêts de manière durable.

Plus d'infos sur www.pefc.be.



La Tabatière
Le seul spécialiste du cigare
Tabacs - Cigarettes

Idées cadeaux
Articles fumeurs
rue de la Station, 35
DINANT
Tél./Fax (082) 22 35 20

CENTRE VÉTÉRINAIRE
MOSAN

Dr. Decaux, Dr. Lamouline, Dr. Munten & Tiffany Assistante vétérinaire
Médecine des Petits animaux de compagnie
(médecine interne, chirurgie, dermatologie, hospitalisation, nutrition, radio & échographie, analyses sanguines sur place)

Consultations uniquement sur rendez-vous
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Le Samedi de 10h à 13h

Vente libre d'aliments et de médicaments aux heures d'ouverture

Adresse : Rue Léopold 25b à 5500 Dinant
Parking Privé, bancontact accepté

TEL : 082/688.303 ou 0479/657.454

Picadecor

*peintre
décorateur*

devis gratuit

Kévin PICARELLA
Rue Ariste Caussin 54
5500 Anseremme
Tél. : **0498/ 36 52 07**
picarellakevin@gmail.com
f Picadecor@kevpicadecor

- Peinture intérieure et extérieure personnalisée
- Vernis et lasure
- Tapisserie et fibre de verre
- Enduit vénitien
- Recouvrement de sol
- Rénovation de toiture (démoussage, hydrofuge et mise en couleur)

*Grand merci
aux annonceurs*

*chez qui nous vous recommandons
vos travaux et achats*

*Chaque famille
a son histoire!
Quelle est la vôtre?*

www.galerieburton.be

Galerie Burton
Photographie d'émotions

ESPRIT

CinOptic

Rue du commerce, 48 | 5590 Ciney
Tél: 083 61 39 60

Cérémonies du 21 juillet

Les mises à l'honneur du 21 juillet essentiellement consacrées au covid-19

Les festivités du 21 juillet avaient une saveur étrange cette année, crise du covid-19 oblige.

Minimaliste afin de respecter les mesures visant à lutter contre la propagation du covid-19, la traditionnelle cérémonie du 21 juillet a permis de mettre à l'honneur des personnes qui ont marqué Dinant sur l'année écoulée ou au cours de leur carrière.

Le bourgmestre a rappelé que « *notre confort individuel n'est pas éternel. Il n'est pas garanti une fois pour toute. Nous avons peut-être eu le tort de le croire et de le faire croire. Notre bulle ne vole pas imperturbablement et légèrement dans un éther entièrement sécurisé et aseptisé.* »

Cependant, nous avons pris conscience au plus fort de cette crise que notre société disposait des ressources pour faire face à la situation dramatique vécue. Avec, en première ligne, tout le personnel

soignant des hôpitaux et maisons de repos dinantais, mis à l'honneur par le collège. De nombreux bénévoles se sont également mobilisés pour confectionner et distribuer des masques, dans l'intérêt commun.

Le collège communal a également profité de cette cérémonie du 21 juillet pour remercier **Bernadette et Marc Baeken**, qui viennent de tirer leur révérence au Centre Culturel de Dinant. L'investissement accompli

par Bernadette et Marc Baeken à la Maison de la culture puis au centre culturel a largement contribué à affirmer la réputation de notre cité dans le domaine artistique, au sens large.

Et le bourgmestre de conclure : « *Nous ne pouvons laisser se tourner une telle page sans exprimer notre reconnaissance pour l'œuvre accomplie !* »



Visite ministérielle

Le Ministre des Pouvoirs Locaux visite un camp scout à Dinant



Le Ministre wallon des Pouvoirs locaux, Pierre-Yves DERMAGNE,

avait choisi Dinant, le 17 juillet dernier, pour une visite de terrain dans le cadre de l'opération Well' Camps.

Au travers de celle-ci, la Wallonie subsidie, depuis plusieurs années, le job de vacances de jeunes chargés d'assurer le relais entre les communes et les mouvements de jeunesse qui organisent un camp sur leur territoire (voir page 6).

Accueilli par le Bourgmestre, les Echevins et la Présidente du CPAS, le Ministre s'est ainsi rendu à Villa-toile, dans la prairie louée à Marie Cornet, où il a pu rencontrer Marie Bourguignon, de Falmagne, qui a

décroché ce job d'été, ainsi que les scouts de Verlaine et des responsables des fédérations des Scouts et du Patro.

Le Collège communal a également profité de cette sortie du Ministre sur le thème de la jeunesse pour lui faire visiter la plaine de vacances communale, hébergée sur le site d'Herbuchenne de l'Athénée royal Adolphe Sax. Pierre-Yves DERMAGNE a pu s'y entretenir tant avec les enfants qu'avec les animateurs, qui ont notamment souligné le plaisir de participer ensemble à diverses activités en ces temps de restrictions des contacts sociaux.

Marchés artisanaux sur la Croisette

Sous réserve de nouvelles évolutions de la crise liée au covid-19, les marchés artisanaux peuvent reprendre ! Nous vous attendons nombreux ce 06 septembre sur la Croisette de Dinant, de 10h à 18h.

Bien évidemment, pour la sécurité de tous, nous vous demandons de respecter les consignes de sécurité.

Infos : si@dinant.be – 082/22 90 38



POLICE



L'utilisation de caméras de surveillance par les particuliers : vigilance !

Le domicile, appartement ou maison, mais également les lieux dits « communs » des immeubles sont considérés comme des lieux fermés non accessibles au public au sens de l'article 2 de la loi caméras.

Toute caméra utilisée dans ce type de lieu dans le but d'assurer la sécurité des lieux est concernée par cette loi, que les images soient enregistrées ou non.

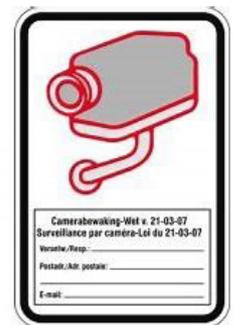
Si votre caméra de surveillance ne surveille que l'intérieur de votre domicile, vous n'êtes pas tenus de déclarer cette caméra ni de l'annoncer.

Si par contre vous filmez l'extérieur de votre habitation ou des parties communes d'un immeuble, vous devez apposer le pictogramme tel que repris ci-dessus et rempli avec vos données. Vous devez également déclarer votre caméra via le site www.declarationcamera.be.

Dans tous les cas, vous devez également tenir un registre de traitement des données tel que prévu par le RGPD.

Vous ne pouvez en aucun cas filmer l'espace public ou chez vos voisins. Si techniquement, vous ne pouvez éviter de filmer ces endroits, vous devez les flouter.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site internet : « besafe.be ».



Alexandre. JACOBS
Commissaire de Police
Directeur proximité ZP Haute-Meuse



ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

L'avenir se construit maintenant !



www.ardh.be

direction@ardh.be

Numéro unique : 082/ 22.25.65

Des infos sur le CEFA ?

*A partir de 15 ans,
Fais de ta passion ton métier !*

2 JOURS À L'ÉCOLE ET 3 JOURS RÉMUNÉRÉS EN ENTREPRISE !

2^{ème} degré (Art. 45)

- ✓ Aide logistique en collectivité
- ✓ Palefrenier/Palefrenière
- ✓ Auxiliaire de magasin
- ✓ Ouvrier/Ouvrière en implantation et en entretien de parcs et jardins

3^{ème} degré (Art. 49)

- ✓ Vendeur/Vendeuse
- ✓ Agent/Agente qualifié(e) dans les métiers du cheval
- ✓ Aide familial(e)
- ✓ Ouvrier/Ouvrière qualifié(e) en horticulture

Inscriptions toute l'année !

☎ 082/ 71.04.48

7^{ème} professionnelle (C.E.S.S.)

- ✓ Aide-soignant(e)
- ✓ Complément en techniques d'enseignement de l'équitation

Implantation Herbuchenne, chemin d'Herbuchenne 1, Dinant

Coordonnatrice : Mme V. Reyser
cefa@ardh.be ☎ 082/ 71.04.42

Bureau PIGNEUR & TUMERELLE

**ASSURANCES
PRÊTS - PLACEMENTS**



Fsma : 105047a



rue Saint-Jacques 300
5500 Dinant

Tel : 082 / 21.30.31

info@pigneur-tumerelle.be -- www.pigneur-tumerelle.be

TOITURES P esesse sprl

**TOITURES
CHARPENTES
ZINGUERIE**



ENGAGE OUVRIER(S) QUALIFIÉ(S)

**Route du Prétery, 27 - PURNODE-YVOIR
0475 90 25 83
pesessetoiture@skynet.be**

Artisan Chocolatier Glacier

Etienne Bouvier

Medaille meilleur artisan depuis plus de 20 ans

Rue Ariste Caussin 68

5500 Anseremme

Tél. 082/22.21.08

chocolaterie-bouvier@outlook.be



**NOUVEAU
EN EXCLUSIVITÉ**

**"Le saxophone
en chocolat"**

La chocolaterie reste ouverte : vendredi-samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Dimanche de 9h à 12h. Les autres jours de la semaine, nous vous servirons avec plaisir sur rendez-vous par téléphone (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur). Vous pouvez également commander par mail. Livraison à domicile sous conditions. Merci de votre soutien.

www.CHOCOLATERIE-BOUVIER.BE
Gâteau et décor personnalisé sur commande

**CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ
Ets WARIN S.A.**



*Une chaleur!
d'avance*



*Depuis plus
de 75 ans*



Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

**LE DISTRIBUTEUR ESSO
OFFICIEL
DANS VOTRE REGION**



Notre
Region

**Hastière
082/64.44.44
Beauraing
082/71.33.66**

www.warin-mazout.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

**071/740 137
info@regifo.be - www.regifo.be**



Votre conseillère en communication,
Marielle MOSSIAT se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle au 0498/883 895